

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

# VOTE ÉLECTRONIQUE : MODE D'EMPLOI

Par **Marie-Hélène PIQUEMAL**, vice-présidente du SNALC, elections@snalc.fr

## 1. J'ACTIVE DÈS AUJOURD'HUI MON ESPACE ÉLECTEUR

**Soit grâce au mail reçu** à mon adresse professionnelle le 13 octobre contenant un bouton à usage unique.



**Soit en allant directement sur le portail :** [www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022](http://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022)

**identifiant** = mon adresse pro en minuscules + clic sur « réassort » du mot de passe et validation par le lien reçu à mon adresse pro.

**Je crée mon « mot de passe » électeur :** 12 caractères minimum, dont 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial).



**Je choisie une question-défi :** (Par ex : Couleur de ma 1<sup>re</sup> voiture ?) et j'enregistre ma réponse secrète.

Cette étape facilitera plus tard l'obtention d'un nouveau code de vote en cas de perte, oubli ou non réception de la notice.

### Mon mail pro n'est pas reconnu ?

Je consulte l'annuaire des agents pour voir si l'administration ne m'a pas attribué un autre mail pro que celui que je connais : <https://aaa.phm.education.gouv.fr/aaa/> ...le cas échéant j'accède à cette nouvelle adresse par le webmail de mon académie (<https://www.education.gouv.fr/la-messagerie-professionnelle-3446>) en cliquant sur « mot de passe oublié » et en renseignant mon NUMEN.

### Je tourne en boucle entre le portail et l'adresse pro sans accéder à l'espace électeur ?

C'est un problème de cache : je dois retenter depuis une fenêtre de navigation privée.

### Je rencontre une autre difficulté ?

Je contacte l'assistance : <https://oxiforms.com/?vtokF>

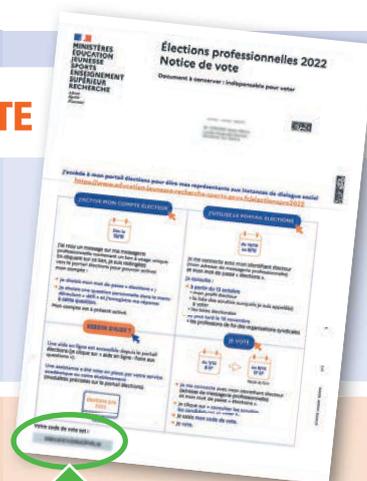
## 2. AVANT LE 29 NOVEMBRE, JE REÇOIS MA NOTICE DE VOTE

### Cette notice contient mon « code de vote » personnel et confidentiel

Elle m'est remise en main propre sur mon lieu de travail, contre émargement, sauf exceptions : à l'adresse postale personnelle des agents en congé, déchargés, affectés en Outremer (hors Guadeloupe et Guyane), ou par voie dématérialisée pour les TZR non affectés à l'année, les agents inscrits tardivement sur liste électorale, les agents détachés hors MENJ, MESR, Sports.

### Notice de vote perdue, non reçue ?

La fonction de « réassort » permet de récupérer un **nouveau code de vote** depuis le portail élections jusqu'à la clôture du vote.



**CODE DE VOTE**  
(notice de vote)

### 3. ENTRE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 8 DÉCEMBRE À 17H00 : JE VOTE

**D'abord je me connecte à mon espace électeur**

depuis le portail élections :

[www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022](http://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022)

IDENTIFIANT

(mail pro)



MOT DE PASSE

(créé par l'électeur)

**Dans mon espace électeur, je clique sur le bouton « JE VOTE »**  
et j'indique **mon code de vote.**

CODE DE VOTE

(notice de vote)

**Pour chaque scrutin, je repère le logo du SNALC**  
parmi la liste des organisations syndicales candidates.  
La position du logo du SNALC sur la page varie  
selon les scrutins et l'ordre du tirage au sort :

CSA ministériel Éducation nationale	16 <sup>è</sup>
CSA ministériel Enseignement supérieur	6 <sup>è</sup>
CAPN des profs du 2d degré, CPE, Psy-EN	12 <sup>è</sup>
CAPN des Personnels de direction	1 <sup>er</sup>
CAPN des TRF	1 <sup>er</sup>
CCM MEP (enseignement privé)	1 <sup>er</sup>

**Je clique sur le bouton d'activation  
du vote en bas à gauche**

Activer le vote

**Enfin, je vote pour le SNALC,**  
pour tous les scrutins qui me sont proposés :

CSA ministériel	CAPN
CSA académique	CAPA, CAPD, CCP
CCMMEP (privé)	CCMA, CCMI (privé)



### DEMANDE D'ASSISTANCE ?

**Impossible de me connecter ?**

Je contacte l'assistance du SNALC : <https://oxiforms.com/?VtokF>

ATTENTION !  
IL Y A UN **A** DANS SNALC

**snalc**

de l'école au supérieur

Méfiez-vous des imitations...

